

**COMPTE-RENDU
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
du 13 FEVRIER 2018**

LE TREIZE FEVRIER DEUX MILLE DIX HUIT à 17 h 00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date de convocation : **07 février 2018**

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Maud FOURRIER, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Excusés :

André BONICHON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Vincent YOU

DELIBERATIONS		VOTE
2018.02.007.B	Passerelle du pôle d'échanges multimodal - Marché de conception-réalisation pour la construction d'une passerelle piétonne couverte pour le franchissement du faisceau ferroviaire à Angoulême : avenant n° 3	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée
2018.02.008.B	Demande de remboursement de frais de scolarité 2017/2018 à l'école d'art de GrandAngoulême	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée
2018.02.009.B	Festival mars en braconne : demande de subventions auprès du département et de la région	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée
2018.02.010.B	Extension de l'adhésion à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée
2018.02.011.B	Convention de labellisation et de gestion des itinéraires de randonnée pédestre - Topoguide La Charente à pied - Edition 2018	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée

2018.02.012.B	Adhésion au Comité Régional du Tourisme (CRT) Nouvelle-Aquitaine	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée
2018.02.014.B	Projet éducatif territorial : avenant de prolongation d'un an du PEDT communautaire (communes de Claix, Mouthiers sur Boëme, Plassac-Rouffiac, Roullet Saint-Estèphe, Sireuil, Trois-Palis, Voeuil et Giget, Voulgézac)	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée
2018.02.015.B	SMICTOM et protocole transactionnel	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée